



MALAISIE

Vous n'avez pas besoin d'un visa d'entrée de moins de trois mois pour vous rendre en **Malaisie** si vous êtes ***citoyen français***.

Pour un séjour supérieur à 3 mois, les ressortissants français et européens ont besoin d'un visa. Vous devez justifier d'un titre de transport Aller/Retour ou de Continuation

Pour les autres nationalités nous consulter.

Formalités à connaître :

- Pièce d'identité : Passeport
- Validité minimale du passeport : 6 mois
- Visa pour un séjour touristique : oui
- Visa pour un séjour d'affaire : Oui
- Vaccin : Aucun